CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E111828** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2008

Raison sociale : DANIEL LEROY SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 2 000

2 CHEMIN DE LA PAIX
14400 LONGUES-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2008B40144

Siret : 509 441 515 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6538730-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 114109088

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 114109088

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 02 31 10 15 55 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LEROY DANIEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : leroy.menuiserie@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 321 384 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	1	08/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 29/10/2026 12:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.